



Syndicat National  
Force Ouvrière  
des **Cadres** des  
Organismes Sociaux

# La lettre de La Michodière

Info Flash – 24 Mai 2019

Lettre d'information éditée par le SNFOCOS sous le N° de Commission Paritaire 3 941 D 73 S  
Alain Gautron, Directeur Gérant

## CLASSIFICATION

### LA TRAITRISE DE NOS EMPLOYEURS, L'HÉCATOMBE DES CADRES

Les choses sont allées très vite et les masques n'ont pas tardé à tomber.

Depuis que l'UCANSS a dévoilé son projet de nouvelle classification le 2 avril dernier nous ne cessons d'alerter sur le danger de déclasser des cadres.

La menace est devenue réelle puisque l'UCANSS vient de dévoiler en vue de la réunion de négociation du 28 mai une première liste d'emplois repères positionnés dans la nouvelle classification qu'elle imagine nous voir valider !

Les cadres sont les premières victimes et ce sont des métiers entiers, des milliers de salariés, qui sont décimés. C'est une véritable hécatombe organisée par nos employeurs, toutes branches confondues. Le projet est maintenant très clair : éliminer les cadres de l'institution et sanctuariser une caste de parias privés de possibilités d'évolutions salariales et professionnelles.

Nous réaffirmons à l'UCANSS qu'en dehors de toute définition des cadres, que ce soit dans l'institution ou même nationalement, la seule définition du cadre qui existe pour notre convention collective est celle de la classification. Autrement dit, pour la grille des employés et cadres, toute personne rémunérée au niveau 5A est un cadre de l'institution et les collègues électoraux dans les élections le confirment chaque jour !

Quelques exemples : les délégués de l'Assurance Maladie qui sont aujourd'hui des cadres à 84% (niveau 5A ou B) sont reclassés – déclassés – dans le niveau D de la grille des employés. Il en va de même des contrôleurs du recouvrement qui sont cadres pour 98% d'entre eux ou encore les contrôleurs allocataires qui sont quasiment tous cadres de niveau 5A jusqu'à 6 ! Ce sont des milliers de salariés concernés rien que pour les premiers métiers repérés et classés par l'UCANSS... à qui le tour ?

*Eric GAUTRON, secrétaire national en charge de l'encadrement*

**LE SNFOCOS exige le  
retrait immédiat de  
ce projet**

#### **Votre emploi repère tel que proposé par l'UCANSS**

NIVEAU D de la grille  
des employés :

Contrôleur allocataire  
Contrôleur du  
recouvrement  
Enquêteur AT / MP  
Travailleur social  
Assistant de service  
social  
Délégué de l'Assurance  
Maladie  
Audiencier

NIVEAU E, premier de  
niveau de cadre :  
Responsable d'unité(s)

NIVEAU F :  
Inspecteur du  
recouvrement  
Contrôleur de sécurité

NIVEAU G :

Manager de secteur  
Manager de branche

NIVEAU H :  
050301 - Ingénieur  
conseil